

Observatory of Cultural Policies in Africa

L'Observatoire est une ONG internationale créée en 2002 avec l'appui de l'Union Africaine, de la Fondation Ford et de l'UNESCO. Son objectif est de suivre l'évolution de la culture et des politiques culturelles dans la région et d'encourager leur intégration dans les stratégies de développement humain par des actions de sensibilisation, d'information, de recherche, de formation, de mise en réseau, de coordination et de coopération aux niveaux régional et international.



OCPA NEWS

No 359

août 2017

OCPA News a pour but de promouvoir un échange d'information interactif en Afrique ainsi qu'entre l'Afrique et les autres régions. Envoyez-nous des informations pour diffusion sur des initiatives nouvelles, réunions, projets de recherches, publications intéressant les politiques culturelles pour le développement en Afrique. Merci de votre coopération.

Contact: OCPA Secretariat, Avenida Patrice Lumumba No. 850, Primeiro Andar,
Caixa Postal 1207, Maputo, Mozambique

Tel.: + 258 21306138 / Fax: +258 21320304 / E-mail: secretariat@ocpanet.org

Directeur exécutif: Lupwishi Mbuyamba, director@ocpanet.org

Editeur de l'OCPA News: Máté Kovács, mate.kovacs@ocpanet.org

OCPA WEB SITE - www.ocpanet.org

OCPA FACEBOOK - www.facebook.com/pages/OCPA-Observatory-of-Cultural-Policies-in-Africa/100962769953248?v=info

Vous pouvez vous abonner ou désabonner à OCPA News, via le formulaire disponible à <http://www.ocpanet.org/activities/newsletter/maillinglist/subscribe-fr.html> ou <http://www.ocpanet.org/activities/newsletter/maillinglist/unsubscribe-fr.html>

Consultez les numéros précédents d'OCPA News à <http://ocpa.irmo.hr/activities/newsletter/index-en.html>

*

L'OCPA est un partenaire officiel de l'UNESCO (statut d'association)

Nous exprimons nos remerciements à nos principaux partenaires dont le soutien a permis le développement de nos activités:



ENCATC



CBAAC



FORD FOUNDATION



Dans ce numéro

Editorial

La mise en oeuvre de Charte la Renaissance culturelle africaine

A. Les nouvelles de l'OCPA

Activités du Directeur exécutif

- A.1 Entretien avec Lupwishi Mbuyamba, directeur exécutif de l'OCPA dans la lettre d'information du Réseau Arterial
- A.2 L'OCPA à l'Atelier régional sur la contribution de la société civile à la mise en œuvre de la Convention 2005 de l'UNESCO et de la Charte de la renaissance culturelle africaine
- A.3 Contribution de l'OCPA à la coordination de grands événements culturels prévus au Mozambique

Activités du Secrétariat

- A.4 Participation à la Task Force chargée de préparer les grands événements mentionnés ci-dessus
- A.5 Missions d'expert en vue de la préparation technique du 5ème Sommet du SICADIA

Activités du Réseau des Points Focaux de l'OCPA et de ses partenaires

- A.6 Activités du Point focal pour Mauritanie
- A.7 Activités des partenaires de l'OCPA pour la coordination du SICADIA
- A.8 Coopération avec le réseau Arterial
- A.9 Coopération avec les Gouvernements africains
- A.10 Coopération avec des partenaires régionaux
- A.11 A.6 Publications de l'OCPA

B. Nouvelles, événements et projets en Afrique

- B.1 La 4ème Conférence des Ministres francophones sur la culture: La déclaration et le plan d'action d'Abidjan
- B.2 Sommet des Institutions Culturelles d'Afrique et de la Diaspora (SICADIA, Yaoundé, 9-10 octobre)
- B.3 Badilisha Poetry X-Change
- B.4 L'échange créatif panafricain (PACE, Bloemfontein, Afrique du Sud, 15-16 juillet)
- B.5 Projet de la Route de l'esclave - Réunion internationale à Maurice en novembre 2017

C. Nouvelles sur les politiques, institutions et ressources culturelles en Afrique

- C.1 Tunisie: Le ministre de Culture présente la vision du ministère pour l'édition et l'archéologie
- C.2 Cameroun: Livre - Pour une Afrique émergente Une culture tournée vers l'avenir
- C.3 Guide pour la revitalisation du patrimoine des valeurs en Mauritanie
- C.4 Togo: Politique culturelle nationale
- C.5 République du Congo: Dieudonné Moyongo, le nouveau ministre de la culture et des arts

D. Politiques culturelles des autres régions: Institutions, ressources et événements

- D.1 Gestion artistique / culturelle dans les contextes internationaux
- D.2 Cartographier les chaînes de valeur créatives - Une étude sur l'économie de la culture à l'ère numérique
- D.3 Like: Le Rendez-vous d'Aarhus „What kind of Capitals for culture? (Aarhus, Danemark 14-15/9/2017)
- D.4 Suisse: La candidature pour bourse d'étude suisse

E. Actualités culturelles dans la presse africaine/

- E.1 Liens vers des portails
- E.2 Selected information from AllAfrica/Informations provenant de AllAfrica:
 - Sénégal: Un creuset de diversité culturelle peu valorisée à Matam
 - Burkina Faso: FESCUAO 2017 - La 14e édition à Ouagadougou
 - Mali: Destructures des mausolées de Tombouctou - 2,7 millions d'euros de «réparations»

- Afrique: Que font les africains pour célébrer le festival des arts nègres, 50 ans après
- Sénégal: Francophonie - Les administrations culturelles invitées à "montrer la rentabilité économique de la culture"

F. Nouvelles d'autres bulletins et services d'information

F.1 La Fédération des Conseils des Arts et des Agences Culturelles (FICAAAC) - ACORNS

- Nigéria: La Commission nigériane du droit d'auteur (NCC) déménage au ministère de la Culture
- Écosse: Comprendre la diversité dans les arts: résultats de l'enquête publiés
- Rwanda: l'Institut des musées nationaux veut doubler les revenus du tourisme culturel
- Namibie: le Cabinet approuve la politique linguistique révisée pour les écoles

F.2 Africultures

- Numéro thématique de la Revue Africultures - Appel à textes
- Maroc: Le soutien aux festivals et manifestations cinématographiques en stagnation
- Appel à films : Festival International du Cinéma Numérique de Cotonou 2017, Bénin

F.3 Arterial Network Newsletter Lettre d'information du Réseau Arterial

- La Ministre des Arts, de la Culture, du Tourisme, et de la Francophonie sur la nouvelle politique culturelle de la République Centrafricaine (RCA)
- Artwatch Africa au Festival Assalamalekoum, Mauritanie
- Formation en Gestion Culturelle pour Arterial Network à Abidjan

F.4 The Cultural Policy in the Arab Region (ARCP) Newsletter

- Soudan: nouvelles découvertes archéologiques et plan gouvernemental pour promouvoir le tourisme archéologique

F.5 Agenda 21 Culture Circular

- La Culture comme objectif en post 2015: La Culture dans les ODD des Nations Unies

F.6 ENCATC Newsletter

- Congrès ENCATC sur la gestion et la politique culturelles (Bruxelles, 27-30 septembre)

F.7 Culture Montréal

- Appel à projets : Rencontres de Coproduction Francophone 2017, Montréal

F.8 IMC Music World News (Conseil International de la Musique)

- L'industrie de l'enregistrement du son en Afrique
- [Relancer l'éducation musicale au Ghana](#)

XXX

Editorial

La mise en oeuvre de Charte la Renaissance culturelle africaine

En janvier 2015, l'Assemblée des Chefs d'Etat de l'Union Africaine adoptait l'Agenda 2063 intitulé «L'Afrique que nous voulons», un document commun d'orientation de la politique du continent tourné vers son développement intégré tous secteurs confondus. A la base de ce document, se trouve inscrite la **Renaissance culturelle africaine** comme fondement de l'itinéraire tracé dont ils avaient adopté la Charte 9 années plus tôt, en janvier 2006, à une autre Assemblée, celle de Khartoum. Mais l'entrée en vigueur de cette Charte étant conditionnée par sa ratification par les deux tiers au moins des membres de l'Union, soient 36 sur les 55 pays membres que compte l'Union, on peut s'interroger sur le rythme que prendra la mise en oeuvre de l'Agenda et le temps que prendra l'attente des changements qu'il promet dans la vie des Africains!

Onze années (11 ans) en effet après son adoption, la Charte de la renaissance culturelle africaine n'a été ratifiée que par 12 Etats Membres de l'Union. Le tableau du site officiel de l'Union Africaine indique en effet, à la date du 15 août 2017, que seuls ont ratifié la Charte

- en Afrique de l'Ouest (6 pays): le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Sénégal;
- en Afrique Centrale (3 pays): le Cameroun, le Congo Brazzaville et le Tchad;
- en Afrique Australe (2 pays): l'Afrique du Sud et l'Angola;
- en Afrique de l'Est (1 pays): l'Ethiopie.

Soient au total: A l'Ouest: 6, au Centre 3, à l'Est 1 et au Sud 2.

Ce qui veut dire que l'intérêt pour la Charte, et donc pour l'Agenda 2063,

- au Maghreb: zéro,
- dans la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est: zéro,
- dans la Communauté des Etats de l'Océan Indien: zéro.

La question qui vient d'emblée à l'esprit c'est bien celle-ci: Croit-on en ce qu'on annonce?

Est-on conséquent lorsqu'on proclame dans des discours tonitruants que le Temps de l'Afrique est arrivé ? **Est-ce donc là l'Afrique que nous voulons?** Il est encore temps de se ressaisir!

Lupwishi Mbuyamba

Voir la liste des pays qui ont signé ou ratifié la Charte à <https://au.int/en/treaties>

A. Les nouvelles de l'OCPA

Activités du Directeur exécutif

A.1 Entretien avec Lupwishi Mbuyamba, directeur exécutif de l'OCPA dans la lettre d'information du Réseau Arterial

En juillet 2017, Arterial Network a interviewé Lupwishi Mbuyamba, directeur exécutif de l'OCPA basée à Maputo, au Mozambique sur son travail, son art et ses aspirations pour le secteur artistique et culturel en Afrique et pour la diaspora. Ses réponses passionnées et souvent philosophiques donnent une vision perspicace des origines du secteur et de son état actuel. Dans son entretien le Directeur exécutif a présenté les activités de l'OCPA, ses expériences artistiques professionnelles dans le domaine de la musique et ses réflexions sur les perspectives des arts africains.

Site web: http://www.arterialnetwork.org/article/interview_lupwishi_mbuyamba_july_2017

A.2 L'OCPA à l'Atelier régional sur la contribution de la société civile à la mise en œuvre de la Convention 2005 de l'UNESCO et de la Charte de la renaissance culturelle africaine

A l'invitation conjointe du Délégué général du CERAV (centre régional des arts vivants en Afrique) et du Coordonnateur du CELHTO (Centre d'études linguistique et historiques par traditions orales) de l'Union Africaine, Lupwishi Mbuyamba, Directeur exécutif de l'OCPA a animé l'Atelier régional consacré à la contribution des organisations de la société civile à la mise en œuvre des instruments internationaux de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et de la Charte de la renaissance culturelle africaine de l'Union Africaine organisé du 28 au 30 août 2017 à Niamey, capitale de la République du Niger.

Les 30 participants à cet Atelier venant de 10 pays représentant différentes sous-régions africaines se sont penchés sur la recherche des mécanismes d'intégration des données de ces instruments normatifs dans la conception et la mise en œuvre des politiques culturelles nationales en visant une appropriation des conclusions contraignantes des expériences et des bons exemples exposés dans leur détermination d'accompagner les efforts déployés par les Etats.

A.3 Contribution de l'OCPA à la coordination de grands événements culturels prévus au Mozambique

Au terme de plusieurs échanges et concertations, l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique a été chargé par le Ministre de la culture du Mozambique, Monsieur Silva Dunduro, de la coordination de grands événements culturels qui marqueront l'année 2018, à savoir la première grande conférence internationale sur l'histoire orale et la première Biennale de l'art contemporain.

Activités du Secrétariat

Au courant du mois d'août le Secrétariat de l'OCPA a enregistré plusieurs activités parmi lesquelles les suivantes

A.4 Participation à la Task Force chargée de préparer les grands événements mentionnés ci-dessus

Les représentants de l'OCPA ont participé aux premières réunions de la Task Force, chargée de préparer les grands événements culturels de l'année prochaine, ont eu lieu respectivement les 12 et 22 août et ont procédé à la définition des objectifs, des modalités de fonctionnement et des résultats à attendre de ces événements. Des critères ont été en outre adoptés pour la constitution des comités scientifiques et artistiques en vue de propositions d'experts dont les listes officielles seront rendues publiques.

A.5 Missions d'expert en vue de la préparation technique du 5ème Sommet du SICADIA

Dr Hamadou Mandé, Adjoint au Coordonnateur de recherche de l'OCPA et Enseignant à l'Université Professeur Joseph Kizerbo de Ouaga1 au Burkina Faso qui effectue ces missions a commencé les missions entreprises en vue de la préparation technique du 5ème Sommet des institutions culturelles d'Afrique et de la Diaspora(SICADIA) prévu en Octobre 2017 à Yaoundé au CERDOTOLA.

Activités du Réseau des Points Focaux de l'OCPA et de ses partenaires

A.6 Activités du Point focal pour Mauritanie

Le professeur Abdoulaye Sow de l'Université de Nouakchott a transmis à l'OCPA une copie du Guide pratique du patrimoine des valeurs élaboré en 2015 par la Mauritanie. Il a en outre, sur le dossier des droits culturels dont il est une référence sur le continent, transmis une copie de la Charte du Molaare qui permet de s'interroger sur l'antériorité des questionnements et de certaines pratiques culturelles. Enfin il a soumis un document de projet pour un atelier sur la formation dans l'artisanat traditionnel pour lequel l'OCPA annonce par ailleurs un appel pour le partenariat.

A.7 Activités des partenaires de l'OCPA pour la coordination du SICADIA

A ce sujet il convient de rappeler

- la préparation de l'Atelier de Niamey a donné lieu à une activité particulièrement intense de coopération entre les directeurs respectifs du CERAV et du CELHTO avec l'OCPA
- de même la préparation de la 5^e session du SICADIA pour octobre 2017 à Yaoundé qui coïncide avec les célébrations des 40 ans du CERDOTOLA a été l'occasion de plusieurs échanges et de formulation de projets.

A.8 Coopération avec le réseau Arterial

ARTERIAL Mozambique a organisé des réunions techniques au secrétariat de l'OCPA ainsi qu'un Atelier sur le financement des projets culturels : Maria Manjate, Chargée de programme de l'OCPA a accompagné ces rencontres.

A.9 Coopération avec les Gouvernements africains

L'OCPA a enregistré une initiative de la Commission nationale de Madagascar pour l'UNESCO qui lui a proposé de faire valoir son expertise pour assister le Ministère en charge de la culture dans son projet de révision de sa politique culturelle: les négociations sont en cours sur ce point.

A.10 Coopération avec des partenaires régionaux

Au terme d'un échange serré et en vue de la préparation des prochaines éditions des conférences régionales, le Département des ressources humaines du NEPAD et le secrétariat de l'OCPA sont arrivés à une formulation harmonisée des concepts, définitions et objectifs de l'«éducation artistique» qui sera d'application dès la prochaine édition prévue dans la région ouest-africaine d'ici le premier trimestre de 2018.

A.11 A.6 Publications de l'OCPA

En relation avec ses activités de recherche l'OCPA a produit quelques 25 livres et publications dont une stratégie (2004) et un programme de recherche (2007 et 2010) sur les indicateurs culturels du développement humain en Afrique, un livre sur les «Musiques africaines - Nouveau enjeux et nouveaux défis» (avec l'UNESCO, 2005), le Recueil des textes de référence de base pour les politiques culturelles en Afrique (2006 et 2009), la 1^{ère} et la 2^{ème} Stratégie et plan à moyen terme de l'Observatoire (2006 et 2011), les Lignes directrices pour la conception et l'évaluation des politiques culturelles nationales en Afrique (2008 et 2009), les Actes du Colloque international sur les politiques, stratégies et expériences en financement de la culture en Afrique (2010), le livre sur La Contribution de la Culture à la Réduction de la pauvreté en Afrique (2013) et le Manuel de formation de spécialistes en administration et politiques culturelles en Afrique (2013).

La plupart des rapports des quelques 25 réunions et sessions de formations organisées par l'OCPA sont publiés sur le site de l'OCPA à <http://ocpa.irmo.hr/activities/meetings/index-en.html>.

Quelques 25 articles produits par les experts de l'OCPA ont été publiés dans les livres et dans les revues de nos partenaires (Culturelink, AFRICOM, Interarts - Barcelona, África e Mediterraneo, Wale keru, Arts Management, Itau Cultural – Sao Paolo, Brazil, Université de

Pécs – Hongrie, Université de Girona – Espagne, Catalogne, Institute for African Culture and International Understanding - IACIU, Abeokuta, Nigeria, Institut Africain des Nations-Unies pour le développement économique et la planification - IDEP, Dakar, etc.

Pour des informations antérieures sur les activités de l'OCPA cliquez sur <http://www.ocpanet.org/activities/news/index-en.html>



B. Nouvelles, événements et projets en Afrique

B.1 La 4ème Conférence des Ministres francophones sur la culture: La déclaration et le plan d'action d'Abidjan

La IVème Conférence des Ministres francophones sur la culture s'est déroulée les 22 et 23 juillet 2017 à Abidjan, en marge des VIIIe Jeux de la Francophonie organisés en Côte d'Ivoire. Seize ans après celle de Cotonou en 2001, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a souhaité mobiliser ces responsables politiques dans un contexte qui a profondément changé, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

À l'ouverture, la Secrétaire générale de la Francophonie, Madame Michaëlle Jean, a rappelé: «Nous sommes ici parce que Francophonie et diversité culturelle sont indissociables. La culture, comme objet de réflexion et axe majeur d'action, scande toute l'histoire de la Francophonie parce que nous avons très tôt pressenti que nous pouvions conjuguer harmonieusement unité et diversité».

Pendant deux jours, les participants ont échangé autour de quatre axes de réflexion: la régulation mondiale des enjeux et défis culturels à l'ère du numérique; la culture et le développement humain durable; l'économie de la culture; la coopération et la solidarité internationale. Ils ont, à l'issue de leurs travaux, adopté une Déclaration et un Plan d'action.

Plus d'information à <https://www.francophonie.org/Conference-des-Ministres.html>

La Déclaration de la 4ème Conférence ministérielle de la Francophonie sur la Culture

Dans la Déclaration, les ministres de la Culture des États membres de l'OIF ont affirmé solennellement que, dans le contexte de la mondialisation, la culture constitue le moyen privilégié d'une approche plus humaine, équitable et durable des relations entre les peuples et les États.

Dans cette Déclaration, la Conférence a adopté une série de recommandations pour la mise en œuvre d'un grand nombre d'actions structurées autour des principes suivants:

La Francophonie vise à

- I. promouvoir une vision ouverte de la culture fondée sur la solidarité;
- II. mettre la révolution numérique au service de la création comme une chance d'enrichir la diversité culturelle;
- III. promouvoir le modèle de la coexistence pacifique basé sur l'interaction dynamique des cultures;
- IV. promouvoir la mise en place de politiques publiques indispensables au développement culturel harmonieux;

- V. souligner l'importance à la mise en œuvre des accords internationaux relatifs à la culture;
- VI. accorder un rôle déterminant aux sociétés civiles dans la définition des actions culturelles;
- VII. considérer la coopération et la solidarité internationales comme remède au déséquilibre des échanges culturels au sein de l'espace francophone.

Lire la Déclaration à <https://www.francophonie.org/Conference-des-Ministres.html>

Plan d'action: Afin de concrétiser les orientations contenues dans la Déclaration, les Ministres ont aussi recommandé la mise en œuvre d'un Plan d'action structuré autour de sept axes prioritaires en vue de

1. Encourager l'adoption de politiques culturelles par les États membres de la Francophonie;
2. Créer des conditions de financement stables en faveur des politiques et des institutions culturelles;
3. Favoriser les conditions de la réussite de tous les pays dans l'ère numérique;
4. Favoriser la participation culturelle des jeunes, des femmes et des populations;
5. Favoriser la circulation des œuvres et des créateurs au sein de l'espace francophone;
6. Envisager la tenue, tous les quatre ans de rencontres des ministres de la Culture;
7. Inviter la Secrétaire générale de la Francophonie à procéder à la mise en œuvre du plan d'action.

Ce plan a été transmis à l'OIF afin qu'elle puisse en prendre compte dans sa programmation.

Lire le Plan d'action à

https://www.francophonie.org/IMG/pdf/plan_d_action_4econfmnistres_culture_abidjan_2307_2017_vf.pdf

B.2 Sommet des Institutions Culturelles d'Afrique et de la Diaspora (SICADIA, CERDOTOLA, Yaoundé, 9-10 octobre 2017)

Donnant suite à la réunion SICADIA 4, tenue à Maputo dans le cadre du Séminaire sur la stratégie de la Campagne pour la mise en œuvre de la Charte de la renaissance culturelle de l'Afrique (Maputo, 12 - 15 octobre 2016) organisé par l'OCPA et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) sous le patronage de l'Union Africaine et avec le soutien des autorités mozambicaines pour

- améliorer la coordination des efforts en vue de contribuer à l'accélération de la ratification et de la mise en œuvre de la Charte et de l'Agenda 2063;
- dégager une stratégie et un plan d'action à cet effet pour harmoniser la contribution de la société civile professionnelle dans l'appui à apporter aux efforts entrepris par les Etats.

Tandis que la SICADIA 4 avait pour thème «Renforcement du rôle et de la capacité opérationnelle de la société civile dans le domaine de la politique du développement culturel», la SICADIA 5 traitera de la question «Unité dans la vision et diversité dans les approches».

En vue de la suivie des décisions de la réunion de Maputo, cette session de Yaoundé sera centrée sur les points suivant

- L'Agenda 2063: intégration des savoirs africains endogènes dans les programmes et engagement des institutions culturelles et de recherche

- Présentation et adoption du rapport du SICADIA 4
- Informations sur le suivi des recommandations et résolutions
- Présentation du rapport sur la Mission du Consultant dans les institutions culturelles d'Afrique.
- Présentation du projet de document légal sur la nature du SICADIA et des mécanismes de son fonctionnement
- Examen d'une proposition d'un programme à moyen terme (2018-2022) et du programme annuel pour 2018
- Présentation et adoption du document légal, du programme à moyen terme et du programme annuel, -du rapport final de la réunion
- Annonce du SICADIA 6.

Contact: Phill Sewera nsphillipah51@gmail.com

B.3 Badilisha Poetry X-Change

Il y a deux ans, la poésie X-Change de Badilisha a voyagé dans les villes africaines pour rencontrer et enregistrer le travail des poètes dans ces villes. Dans la nouvelle édition de ce voyage poétique, Badilisha va de nouveau à la route, cette fois avec l'intention spécifique de rencontrer des poètes émergents et expérimentés travaillant dans des langues indigènes. Notre aspiration est de marier la diversité linguistique du continent avec celle représentée sur la plateforme Badilisha. Nous visons spécifiquement les poètes qui écrivent et récitent en Setswana, Sepedi, Sesotho, Zulu, Afrikaans et Ndebele. Pour ce faire, nous irons à Mpumalanga, au Cap Est, au Nord-Ouest, au Cap Nord et à l'État libre en Afrique du Sud.

Nous allons annoncer les dates de tournée spécifiques pour chaque province via Facebook et Twitter. Dans l'intervalle, les poètes des provinces mentionnées ci-dessus ou dont la poésie est dans l'une des langues mentionnées, peuvent nous contacter pour plus d'information par courrier électronique à palesam@africacentre.net.

En savoir plus sur <http://www.badilishapoetry.com>

Contact: <http://badilishapoetry.com/contact/>

B.4 L'échange créatif panafricain (PACE, Bloemfontein, Afrique du Sud, 15-16 juillet)

Le PACE Teaser 2017, qui a ouvert les événements du Vrystaat Arts Festival de cette année, a exploré les problèmes du coaching artistique international, du pitching et de la mise en réseau.

Les artistes et travailleurs culturels qui se sont rassemblés à l'APCE provenaient du Botswana, du Lesotho, de Namibie, du Nigeria, de la Zambie, du Zimbabwe, de l'Australie, de la Belgique, du Canada, de la France, de l'Iran, de l'Italie, des Pays-Bas, du Nigéria, de la Roumanie, du Royaume-Uni et des États-Unis.

Le but de PACE est d'accroître la portée mondiale des industries interdisciplinaires des arts en Afrique; Contribuer au développement des travaux futurs du continent; Et de contribuer à l'élaboration d'un nouveau discours international concernant les travaux réalisés sur le continent africain.

B.5 Projet de la Route de l'esclave - Réunion internationale à Maurice en novembre 2017

L'île Maurice accueillera la Réunion du Comité Scientifique International du Projet de la Route de l'esclave de l'UNESCO. Une conférence sur l'esclavage sera également tenue.

Les principaux objectifs du projet de la Route de l'esclave sont de briser le silence et de faire connaître universellement le sujet de la traite négrière transatlantique et de l'esclavage dans les régions de l'océan Indien, des Caraïbes et de la Méditerranée, avec ses causes et ses modalités. Plus d'information à <http://allafrica.com/stories/201708180643.html>



C. Nouvelles sur les politiques, institutions et ressources culturelles en Afrique

C.1 Tunisie: Le ministre de Culture présente la vision du ministère pour l'édition et l'archéologie

Le 9 juillet 2017, lors d'une session de l'Assemblée des représentants du peuple, le ministre tunisien de la Culture, Mohamed Zine El Abidine, a présenté la vision de son ministère pour le travail culturel en Tunisie. Cela a été particulièrement pertinent en ce qui concerne les plans d'édition et d'archéologie, où le ministre a déclaré que des réformes radicales étaient nécessaires en ce qui concerne la bureaucratie contreproductive qui entravait le travail du ministère et que les nominations de cadres antérieurs devaient être réexaminées.

Le ministre a souligné l'importance de réexaminer le système tunisien pour ses ressources culturelles et son stock d'éléments patrimoniaux, deuxième pour son importance dans le bassin méditerranéen. Il a également suggéré d'examiner le travail effectué par l'Institut National du Patrimoine de la Tunisie, sa réhabilitation, l'élaboration de son budget, spécialement affecté à la protection et à l'évaluation des sites archéologiques.

En savoir plus sur <http://www.arabcp.org/page/839>

C.2 Cameroun: Livre - Pour une Afrique émergente Une culture tournée vers l'avenir

Il y a trois ans, l'Université de Douala au Cameroun a été le siège de réflexions croisées sur les langues et la culture africaines comme facteur de développement durable, à travers la mise en œuvre des industries culturelles viables. Intitulées «Les deuxièmes journées des sciences du langage», ces réflexions prolongeaient et renforçaient les premières organisées du 7 au 9 novembre 2008.

Cette fois-ci, les organisateurs ont choisi de rendre hommage au Professeur Maurice Tadadjeu, un panafricaniste convaincu, un scientifique de haute facture aujourd'hui disparu.

Comment imaginer une Afrique émergente sans sa racine-pivot, la culture, sous-bassement de toute forme d'industrie ? Telle est la problématique centrale des contributions à ce volume enfanté par les deuxièmes journées des sciences du langage (Douala, 1er - 3 octobre 2014).

Site web: <http://www.camer.be/62180/2:6/cameroun-livre-pour-une-afrique-emergente-une-culture-tournee-vers-l39avenir-introduction-du-pr-gabriel-mba-cameroon.html>

C.3 Guide pour la revitalisation du patrimoine des valeurs en Mauritanie

Ce guide, réalisé dans le cadre du Plan national de développement culturel sous la direction de Monsieur Nami Mohamed Kaber Salihy, expert en patrimoine et archéologie, Directeur du

Patrimoine Culturel, a été publié à Nouakchott, Mauritanie en 2015 avec l'avant propos de Hindou Mint Aïnina, alors Ministre de la Culture et de l'Artisanat de la Mauritanie.

Il ambitionne de mettre en place une stratégie cohérente, globale et efficiente pour promouvoir le système de valeurs morales dans le vécu de la société mauritanienne compte tenu des particularités et des préoccupations prioritaires de cette société. Il constitue un inventaire quasi exhaustif du patrimoine mauritanien articulé autour des valeurs morales avec ses différents apports considérés dans leurs interactions.

Site web: http://mp.mr/index.php?option=com_content&view=article&id=609:lancement-du-programme-de-valorisation-du-patrimoine-des-valeurs-au-niveau-du-ministere-de-leducation-nationale&catid=23:actt

Contact: Abdoulaye Sow, Enseignant-chercheur en sciences sociales, coordinateur du Centre Interdisciplinaire sur les Droits Culturels, Université de Nouakchott: ermgf2003@gmail.com

C.4 Togo: Politique culturelle nationale

Adopté en 2011, la politique sectorielle culturelle recoupe l'ensemble des mesures relatives à la culture, à un niveau local, national, régional ou international, en rapport avec le Togo, qu'elles soient centrées sur la culture en tant que telle, ou destinées à avoir un effet positif direct sur les expressions culturelles des individus, groupes ou sociétés, y compris sur la création, la production, la diffusion et la distribution d'activités, de biens et de services culturels et sur l'accès à ces biens et services.

La vision globale de la politique culturelle est de construire «une nation unie sur un socle culturel diversifié et réhabilité».

Pour traduire cette vision dans la réalité, les pouvoirs publics ont le mandat d'accomplir, entre autres, les missions suivantes:

- reconnaître et soutenir les créateurs, appuyer les initiatives des opérateurs culturels;
- faire en sorte que toutes les composantes socio culturelles contribuent au développement culturel;
- promouvoir les arts et la culture et leur contribution au développement;
- engager des actions d'information, de sensibilisation et de plaidoyer pour mieux faire connaître le rôle de la culture dans le développement;
- promouvoir une politique culturelle extérieure».

La mise en oeuvre de la politique culturelle relève du Ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique dirigé depuis juin 2015 par le Ministre Guy Madjé Lorenzo.

A l'horizon 2030, le ministère ambitionne de faire de la culture un pilier des stratégies nationales de développement et d'intégration des peuples.

Voir la politique culturelle à <http://www.communication.gouv.tg/fr/content/politique-sectorielle-et-reglementation-1>

C.5 Congo (Rép.): Dieudonné Moyongo, le nouveau ministre de la culture et des arts

Nommé par décret présidentiel le 22 août 2017, le nouveau ministre de la Culture et des arts, né en 1958 à Dongou dans le département de la Likouala, Dieudonné Moyongo a fait ses études supérieures en URSS (pédagogie, bibliothéconomie) entre 1984-1988.

A son retour en République d Congo, Dieudonné Moyongo a occupé tour à tour les fonctions de: directeur de la bibliothèque nationale du Congo; directeur de la Banque internationale d'information sur les Etats francophones (organe de la Francophonie, section Congo); directeur par intérim du musée Marien-Ngouabi; directeur général de la Culture et des arts; coordonnateur national du Centre international des civilisations bantu (CICIBA); commissaire général du festival panafricain de musique (FESPAM); conseiller aux arts figuratifs, Musées et expositions du ministère de la Culture et des arts; directeur de cabinet par intérim du ministre de la Culture et des arts; ambassadeur itinérant auprès du ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger.

Source <http://www.adiac-congo.com/node/68673>



D. Politiques culturelles des autres régions: Institutions, ressources et événements

D.1 Gestion artistique / culturelle dans les contextes internationaux

La publication Arts / Gestion culturelle dans les contextes internationaux par Birgit Mandel présente les résultats d'une recherche menée en coopération avec l'Institut Goethe et la Fondation européenne de la culture Amsterdam / Mit Ost Berlin sur les opinions des responsables artistiques et culturels du monde entier au sujet de leur profession, les conditions de travail, les défis actuels, les compétences requises et les possibilités de formation.

Lisez morer à <http://www.culturelink.org/news/publics/2017/publication2017-020.html>

D.2 Cartographier les chaînes de valeur créatives - Une étude sur l'économie de la culture à l'ère numérique

Cette nouvelle étude de la Commission européenne sur l'économie de la culture se concentre sur une cartographie des chaînes de valeur créatives à l'ère numérique. Il examine la structure économique des chaînes de valeur créatives et analyse comment la numérisation a influencé les relations de marché et la dynamique concurrentielle dans le contexte européen.

Pour en savoir plus à <http://www.culturelink.org/news/publics/2017/publication2017-019.html>

D.3 Like – Ville et régions européennes pour la culture: Le Rendez-vous d'Aarhus „What kind of Capitals for culture? (Aarhus, Danemark 14-15/9/2017)

Dans le cadre de sa [R]évolution, LIKE teste de nouveaux formats. À Aarhus, notre séminaire de deux jours sur les Capitales Européennes de la Culture sera guidé par l'un des slogans de la Capitale Culturelle danoise RETHINK / REPENSER et sera sur le mode participatif, afin que l'expertise des participants constitue la base de nos réflexions collectives.

Le programme des ateliers comprend des discussions pour repenser

- les objectifs des EcoCs: Bénéfices attendus d'une ville engagée dans la compétition;
- l'échelle et la portée des ECoCs: une ville, une région, un pays, l'UE;
- l'échec: comment surmonter la déception;
- la compétition: devrions-nous viser l'incitation ou l'inclusion;

- le lien entre les CECs, les citoyens et l'Europe: comment les CECs peuvent-elles se positionner dans un contexte de crise de légitimité de l'UE.

Website www.likeculture.eu
 Contact: info@likeculture.eu

D.4 Suisse: La candidature pour bourse d'étude Suisse

Le secrétaire d'état à l'étude et à la recherche de la Confédération Suisse lance un appel à la candidature pour 500 bourses d'étude Suisse au titre de l'année scolaire 2017-2018. Ces bourses sont destinées aux ressortissants des pays en voie de développement, du tiers monde et extra-européens. Les bourses couvrent la période d'un cycle de formation ou au maximum six (06) semestres.

Frais de voyage: les billets d'avions aller-retour (pays de provenance -Genève) sont pris en charge par la Commission Fédérale de Bourses Suisse.

Agés de 18 à 60 ans, maîtrisant l'une des langues d'enseignement en Suisse (espagnol, anglais, allemand, italien et français), ayant un diplôme équivalent au brevet d'étude de premier cycle d'enseignement, au baccalauréat ou au brevet d'aptitude professionnelle des pays de l'Union Européenne, les candidats sont invités à envoyer leur dossier à la Commission fédérale des bourses étrangères SUISSE (CFBES), le formulaire de demande de bourse via a leur adresse email: commission.federalesuisse@dr.com



E. Actualités culturelles dans la presse africaine/

E.1 Liens vers des portails

<http://fr.allafrica.com/arts/bydate/?n=1>
<http://www.africaonline.com/site/africa/arts.jsp>
<http://www.apanews.net/news/fr/rubrique.php?id=65>
<http://weekly.ahram.org.eg/2003/646/culture.htm>
<http://english.alarabonline.org/display.asp?code=zculturez>***

E.2 Informations provenant de Allafrica

Sénégal: Un creuset de diversité culturelle peu valorisée à Matam

La région de Matam regorge de potentialités culturelles immenses dont la valorisation demeure encore à l'état embryonnaire. Le défi pour propulser Matam au rang des régions qui s'imposent au plan culturel passe par l'implication de tout un chacun. Et pour le relever, le Centre culturel régional veut servir d'interface entre les acteurs culturels et la tutelle. Dans la région de Matam, cette partie nord du pays, les expressions culturelles sont très variées. Le dynamisme culturel y est une réalité. Chaque ville et village présente ses propres spécificités.
<http://fr.allafrica.com/stories/201708230400.html>

Burkina Faso: FESCUAO 2017 - La 14e édition à Ouagadougou

Désireux d'apporter sa contribution à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), le Fescuaio organise cette édition sous le thème «Rôle et responsabilité de la jeunesse dans l'atteinte des objectifs du développement durable dans l'espace Cedeao». Autour de cette thématique générale, se dérouleront des conférences et différentes communications présentées par chaque pays participants. Cette activité, placée sous le haut patronage du président du Faso, marque le 30ème anniversaire du Festival. Avec pour mission de contribuer à la promotion de l'unité et l'intégration africaine par le biais de la science et de la culture.

<http://fr.allafrica.com/stories/201708220202.html>

Mali: Destructures des mausolées de Tombouctou - 2,7 millions d'euros de «réparations»

Ahmad Al Faqi Al Mahdi a été condamné par la Cour pénale internationale à verser 2,7 millions de réparations « individuelles, collectives et symboliques » pour avoir ordonné la destruction des mausolées de Tombouctou en 2012. Ce touareg malien avait été condamné en 2016 à 9 ans de prison dans le premier procès pour destruction de biens culturels. Les 2,7 millions d'euros constituent le montant de réparations fixé par la Cour à payer pour la communauté de Tombouctou, cette ville du nord du Mali, tombée en 2012 sous le contrôle des groupes terroristes AQMI et Ansar Dine qui ont détruit des monuments religieux classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. <http://fr.allafrica.com/stories/201708170492.html>

Afrique: Que font les africains pour célébrer le festival des arts nègres, 50 ans après

Le festival des arts nègres qui célèbre ce mois d'août ses 50 ans de vie, vient de la société africaine de la culture: Deux entités, l'une créée par Alioune Diop, poète et grand amoureux de la culture africaine et l'autre, les arts nègres dont le festival a été institué en 1976, par Léopold Sedar Senghor poète et homme de lettre. Aujourd'hui, le festival des arts nègres de Dakar meurt. Et, 50 ans après, plus de Léopold Sedar Senghor, ni d'Aimé Césaire, ni de Malreau. Même l'Union Africaine ne pense à la procédure de relance du festival des arts nègres de Dakar. C'est triste pour les africains et la civilisation africaine.

<http://fr.allafrica.com/stories/201708040399.html>

Sénégal: Francophonie - Les administrations culturelles invitées à "montrer la rentabilité économique de la culture"

Les administrations culturelles doivent montrer que la culture "peut avoir une rentabilité économique et sociale", en vue de convaincre les administrations des finances de la nécessité de les appuyer, a soutenu, mercredi, la directrice de la langue française, de la culture et de la diversité culturelle de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Youma Fall. "La culture peut être un outil de développement et peut avoir une rentabilité économique et sociale. Elle peut constituer aussi une valeur symbolique, voire de territoire, c'est aux administrations culturelles de le montrer", a-t-elle fait valoir. Mme Fall était interpellée par des journalistes sur le financement jugé "insignifiant" de la culture dans les différents pays de l'espace francophonie. Mme Fall a ajouté que «Les ministres de la Culture de la Francophonie, réunis à Abidjan dans le cadre de la 4e Conférence ministérielle de la Francophonie sur la culture, ont suggéré que soient créés "des espaces de concertation" entre les administrations publiques locales, notamment celles en charge du budget, du plan, des infrastructures et de la culture. »

<http://fr.allafrica.com/stories/201707270227.html>



F. Nouvelles d'autres bulletins et services d'information

F.1 La Fédération des Conseils des Arts et des Agences Culturelles (FICAAAC) - ACORNS

Nigéria: La Commission nigériane du droit d'auteur (NCC) déménage au ministère de la Culture

Le juriste spécialisé en propriété intellectuelle, Sandra Oyewole, examine les mesures actuelles du ministre de l'Information et de la Culture pour transformer l'industrie créative en une économie créative. Dans cette interview avec Victor Akande, Oyewole, associé avec Olajide Oyewole LLP qui lit la sanction pénale pour les délinquants contre le piratage, croit également qu'il est temps que la Commission nigériane du droit d'auteur ait laissé au ministère de la Justice sa place légale au Ministère de l'Information et de la Culture pour le bénéfice de toutes les parties prenantes. <http://thenationonlineng.net/ncc-must-relocate-culture-ministry/>

Écosse: Comprendre la diversité dans les arts: résultats de l'enquête publiés

Dans le cadre du travail continu après la publication de la Stratégie artistique Creative Scotland (2016) - qui a appelé à une plus grande diversité dans tous les domaines des arts -, le sondage a été entrepris pour aider à donner une image plus claire de qui fait quoi aujourd'hui dans le domaine de arts. L'enquête répertorie aussi les obstacles rencontrés lors qu'on veut débiter, progresser et se développer dans le domaine des arts de manière professionnelle. [Http://www.creativescotland.com/what-we-do/latest-news/archive/2017/08/understanding-diversity-in-the-arts-survey-findings-published](http://www.creativescotland.com/what-we-do/latest-news/archive/2017/08/understanding-diversity-in-the-arts-survey-findings-published)

Rwanda: l'Institut des musées nationaux veut doubler les revenus du tourisme culturel

L'Institut des musées nationaux du Rwanda (INMR) s'est engagé à réorganiser les structures des musées et les forfaits de services pour pouvoir doubler les revenus actuels du tourisme culturel et accroître les visites de l'auditoire. Le directeur de l'institut, Robert Masozera, a déclaré que les statistiques montrent qu'au moins entre 180 000 et 200 000 personnes visitent les huit musées par an, alors que le nombre n'était pas supérieur à 1 000 avant le génocide de 1994 contre les Tutsis, ajoutant que jusqu'en 2003 il n'y avait qu'un musée dans le pays. <http://www.newtimes.co.rw/section/read/217981/>

Namibie: le Cabinet approuve la politique linguistique révisée pour les écoles

Le Cabinet a approuvé la politique linguistique révisée pour les écoles qui sera présentée lorsque l'Assemblée nationale reprendra le mois prochain. Le document révisé vise à promouvoir l'utilisation de la langue maternelle comme moyen d'enseignement pendant les années de formation scolaire (troisième année) et son utilisation continue comme matière scolaire dans l'éducation complémentaire. La politique linguistique existe depuis très longtemps et doit donc être révisée en fonction des demandes actuelles et des changements émergents. La nouvelle politique réaffirme la nécessité de l'enseignement de la langue maternelle au niveau primaire. <http://allafrica.com/stories/201708080550.html>

Web site: www.ifacca.org

Contact: info@ifacca.org

F.2 Africultures

Numéro thématique de la Revue Africultures - Appel à textes

La prochaine Revue trimestrielle Africultures n°107 explorera, dans les différentes disciplines artistiques, la thématique: "Objets vivants d'un temps de crise". La Revue Africultures décline sa réflexion en différentes matières pour vous pouvez proposer des textes: littérature, cinéma, musique, théâtre, danse, idées, arts visuels. Des propositions de demain et des envoyés avant la fin du mois d'août à abocande@africultures.com. Retrouvez les derniers numéros de la revue et lire les articles visitez <http://africultures.com/revue/>

Maroc: Le soutien aux festivals et manifestations cinématographiques en stagnation

10 millions de dirhams, c'est l'enveloppe débloquée par la commission de subvention des festivals de cinéma présidée par Mohammed Mostapha Kabbaj au profit de 31 festivals et manifestations cinématographiques au titre de la 2ème session de l'année 2017. Selon le Centre cinématographique marocain (CCM), «ladite commission a examiné 38 dossiers de demande de soutien et a reçu les organisateurs des festivals et manifestations qui ont présenté et défendu leurs projets devant la commission». Selon la même source, le festival national du film de Tanger et le festival du film documentaire de Laâyoune se taillent la part du lion des subventions avec 2.000.000 de dirhams chacun. Viennent ensuite le Festival du cinéma africain de Khouribga et le Festival international du film de femmes de Salé à 1.200.000 dirhams. <http://aujourd'hui.ma/culture/soutien-aux-festivals-et-manifestations-cinematographiques-les-subventions-en-stagnation>. <http://africultures.com/murmures/?no=20445>

Appel à films : Festival International du Cinéma Numérique de Cotonou 2017, Bénin

La 4ème édition du Festival se tiendra du 6 au 8 décembre à la Place des Martyrs et à l'Institut-Français. Ce Festival est organisé par le collectif Dangbé Cinéma. Il vise à faire découvrir au public la diversité de la création cinématographique numérique. Voir le règlement à <http://www.racines.ma/sites/default/files/REGLEMENT%20Festival%20Cotonou%202017.pdf>
Contact: dangbecinema@gmail.com.

F.3 Arterial Network Newsletter Lettre d'information du Réseau Arterial

La Ministre des Arts, de la Culture, du Tourisme, et de la Francophonie sur la nouvelle politique culturelle de la République Centrafricaine (RCA)

Présente à Abidjan dans le cadre des 8èmes Jeux de la Francophonie, Mme Aline Gisèle PANA, Ministre des Arts, du Tourisme de la Culture et de la Francophonie de la République Centrafricaine, a visité, le 24 juillet 2017, les locaux du réseau Arterial. Cette rencontre s'intègre dans les actions de plaidoyer auprès des autorités et des partenaires. Pour Madame la Ministre, «l'adoption d'une politique culturelle et sa mise en application est importante dans nos pays. De même que le Statut des artistes et les lois relatives aux Droits d'auteurs et droits voisins.» Actuellement la République Centrafricaine travaille justement sur un projet de loi sur la politique culturelle. http://www.arterialnetwork.org/article/meeting_aline_gisele_pana

Artwatch Africa au Festival Assalamalekoug, Mauritanie

En marge de la 10ème édition du Festival Assalamalekoug, Arterial Network Mauritanie a organisé une rencontre-réflexion avec les artistes locaux afin de discuter sur le Statut de l'artiste en Mauritanie, le 4 juillet 2017. «Actuellement nous avons une loi portant sur le Statut de l'artiste qui a été votée depuis 2011. Malheureusement elle est encore très peu connue»,

explique Limam Kane (Aka Monza, président d'Arterial Network Mauritanie). Nous avons voulu organiser cette rencontre et inviter les acteurs de la scène culturelle en Mauritanie afin de pouvoir discuter de ce statut et améliorer sa mise en application.». Lire plus à http://www.arterialnetwork.org/article/awa_assalamalekoum_festival_2017

Formation en Gestion Culturelle pour Arterial Network à Abidjan

Du 10 au 13 juillet à l'initiative d'Arterial Network, une formation régionale s'est tenue à l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) d'Abidjan sur la gestion culturelle. Au cours de cette formation plusieurs thèmes ont été abordés permettant aux participants de mieux appréhender le management culturel. La formation a été assurée par Luc Mayitoukou (Adafest/ Senegal) assisté de Jean-Luc Gbati Sonhaye (Arterial Network Togo) et de Diana Ramarohetra (Chargée du Projet - Artwatch Africa).

http://www.arterialnetwork.org/article/cm_training_abidjan_2017

Web site: <http://arterialnetwork.org/>

Contact: info@arterialnetwork.org

F.4 The Cultural Policy in the Arab Region (ARCP) Newsletter

Soudan: nouvelles découvertes archéologiques et plan gouvernemental pour promouvoir le tourisme archéologique

Le ministère soudanais du Tourisme, des Antiquités et de la Faune a annoncé la découverte de tombes de 4000 ans par une mission conjointe du gouvernement étranger dans le nord du Soudan. Selon une déclaration du ministère, la délégation a découvert des squelettes enterrés sur des lits en bois, couverts de lin, en plus d'une collection de meubles funéraires, de poteries, de bronze et de certains ornements et amulettes anciens. Le gouvernement soudanais a récemment enregistré deux territoires protégés avec le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, sur la côte de la mer Rouge. Depuis 2013, le Soudan a dirigé un projet national (nommé d'après les pyramides du Soudan) pour protéger les antiquités soudanaises d'un montant de USD 135 millions USD. Le tourisme au Soudan est passé à 202 923 au premier trimestre de 2017; 4% des 194 560 touristes qui ont visité la même période l'année dernière. Le ministre du Tourisme, des Antiquités et de la Faune a également déclaré qu'il préparait une «carte touristique» à soumettre aux investisseurs l'année prochaine dans l'espoir de financer 15 projets touristiques.

Site web: <http://ettijahat.org>

Contact: research@ettijahat.org

F.5 Agenda 21 Culture Circulaire

La Culture comme objectif en post 2015: La Culture dans les ODD des Nations Unies

L'Agenda 2030 pour le Développement Durable est l'agenda mondial sur le développement durable. Il comprend 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et 169 cibles spécifiques. Il s'agit, bien entendu, d'un *agenda mondial*, dont les finalités et thématiques doivent donc être prises en compte dans toutes les villes, les régions et les pays du monde. Préparé par les soins de la Commission culture de CGLU, préparons la publication "La Culture dans les Objectifs de Développement Durable : un Guide pour l'Action Locale" a pour objectif de proposer une orientation pratique aux gouvernements locaux et régionaux, ainsi qu'aux autres parties intéressées travaillant sur culture et développement. Ce document sera publié en novembre 2017. Téléchargez le document complet à <http://www.agenda21culture.net/fr/plaidoyer/la->

[culture-comme-objectif-en-post-2015](#) et envoyez vos commentaires éventuels sur cette ébauche à info@agenda21culture.net.

Web site : <http://www.agenda21culture.net/>

Contact: info@agenda21culture.net

F.6 ENCATC Lettre d'information

Congrès ENCATC sur la gestion et la politique culturelles (Bruxelles, 27-30 septembre)

Le 25e congrès de l'ENCATC va permettre aux universitaires, aux chercheurs, aux professionnels et aux représentants de diverses institutions de l'UE, des gouvernements et des réseaux européens et internationaux de discuter du rôle clé des réseaux et de développer des idées et des propositions pour garantir leur durabilité dans un environnement difficile. La célébration du 25ème anniversaire de l'ENCATC offrira aux participants l'occasion unique de réfléchir à l'évolution de la gestion culturelle et de la discipline politique au cours des 25 dernières années. Le Congrès ENCATC 2017 se concentrera sur la valeur des réseaux et leur durabilité. Le congrès est organisé par ENCATC, le réseau européen de gestion et de politique culturelle. Contact: info@encatc.org

F.7 Culture Montréal

Appel à projets : Rencontres de Coproduction Francophone 2017, Montréal

Les 14e Rencontres de Coproduction Francophone (RCF) se tiendront à Montréal du 6 au 10 novembre 2017. Les RCF réunissent des professionnels de l'industrie cinématographique (producteurs, partenaires financiers, agents de vente et distributeurs) en provenance du Québec, du Canada, de l'Europe et de l'Afrique francophone. Le but est de discuter du financement et de la coproduction de longs métrages de fiction en langue française. Les RCF proposent aux porteurs de projets sélectionnés les meilleures conditions pour rencontrer leurs futurs partenaires. La présentation des projets sous la forme de *video pitch* est suivie de rendez-vous individuels dans un environnement privilégié favorisant les rencontres et la discussion. Le dépôt est ouvert ! Consultez [l'appel de projets](#) ainsi que les [conditions de participation](#) et remplissez le [formulaire d'inscription](#) avant le 8 septembre 2017. Contacts: Anne-Lyse Haket, Déléguée des affaires internationales / anne-lyse.haket@sodec.gouv.qc.ca

Plus d'information à <http://www.culturemontreal.ca>

Contact: info@culturemontreal.ca

F.8 IMC Music World News (Conseil International de la Musique)

L'industrie de l'enregistrement du son en Afrique

L'enregistrement du son est sans aucun doute l'aspect le plus important de la création musicale. C'est le processus par lequel les ondes sonores sont immortalisées pour que les générations futures apprécient et apprennent. L'art de l'enregistrement du son a subi des changements monumentaux. Music en Afrique a commandé et publié des textes originaux originaux qui couvrent le développement historique des industries de l'enregistrement de divers pays africains, avec beaucoup d'autres encore à venir. Nous ajouterons également des nouvelles et des fonctionnalités complémentaires à notre thème au fur et à mesure que le mois progresse. Vous pouvez vérifier les nouvelles informations relatives à l'industrie de l'enregistrement en Afrique à https://www.musicinafrica.net/magazine/august-2017-theme-recording-industry-africa?utm_source=newsletter_220&utm_medium=email&utm_campaign=music-world-news

Relancer l'éducation musicale au Ghana

L'Union Musicienne du Ghana (MUSIGA) a conseillé au gouvernement de réintégrer l'enseignement de la musique dans le programme scolaire. Le sujet a été retiré du programme au lendemain de la Révolution du 31 décembre. Selon une déclaration de MUSIGA, la réintroduction de l'éducation musicale comporte un certain nombre d'avantages, y compris le développement des domaines du cerveau liés à la langue et au raisonnement, la maîtrise de la mémorisation, le développement émotionnel, le développement de la pensée créative. https://www.musicinafrica.net/magazine/bring-back-music-education-ghana-%E2%80%93-musiga?utm_source=newsletter_218&utm_medium=email&utm_campaign=music-world-news



Merci de nous envoyer des adresses, des informations et des documents pour la liste de distribution, les bases de données, le centre de documentation et le site de l'OCPA!

Merci pour votre coopération!
